

A.V.T.M.
Les Amis des Villages du Tiers Monde

Adresse et siège social :

Maison des associations du 14^{ème}
AVTM – Boîte N° 43
22 rue DEPARCIEUX - 75014 PARIS

Courriel :

avtm.asss@gmail.com

Site internet :

<http://avtm.hautetfort.com/>

Le mot du président

Chers amis,

Avril 2011,

Cette première lettre d'information de l'année est pour nous l'occasion de vous rendre compte de la gestion 2010 de l'Association et de faire le bilan des actions de nos partenaires en Inde. Mais avant tout, nous voudrions vous faire partager notre peine avec le décès de Sœur Marie-Jeanne, le 20 décembre 2010 à Portieux, dans les Vosges auprès des Sœurs de sa Congrégation après avoir été rapatriée sanitaire depuis le Cambodge à la mi octobre. Notre dernière lettre d'information vous avait relaté notre rencontre avec elle à Paris, à l'été 2010 et rappelé que nous avons soutenu pendant près de 20 ans ses projets de développement au Cambodge, maintenant auto-suffisants. Cette lettre sera donc l'occasion de retracer sa vie toute entière au service des plus démunis de son pays. Nous souhaitons mettre aussi l'accent sur le travail de Gaston avec son centre de développement inter-religieux (ICOD) auprès des familles et enfants travaillant dans les briqueteries proches de Calcutta, programme pour lequel nous contribuons au financement de l'éducation de ces enfants.

Soyez remerciés pour votre fidélité puisque nos recettes 2010 sont pratiquement au même niveau qu'en 2009 : 102 490 euros en 2010 contre 105 354 euros en 2009. Dans le même temps, les frais généraux, déjà très réduits en 2009 en raison de la prise en charge de l'association par des bénévoles, ont encore diminué en 2010 du fait de l'affiliation de l'association à la Maison des Associations du 14ème soit une suppression des frais de loyer de 5 700 euros par an. Les frais de fonctionnement 2010 se sont ainsi élevés à 2 919 euros (auxquels se rajoutent 1 751 euros de certification des comptes et 462 euros de frais sur transferts) contre 7 169 euros en 2009 (auxquels se rajoutaient 1 714 euros de certification des comptes et 449 euros de frais sur transferts). Au total, les frais généraux s'élèvent à 5 132 euros en 2010 contre 9 332 euros en 2009.

La bonne situation de l'Association a ainsi permis d'envoyer 119 000 euros à l'ensemble de nos partenaires en 2010 contre 106 760 euros en 2009.

Nous avons cependant plus que jamais besoin de votre soutien en 2011 pour permettre à nos amis de continuer leurs programmes de développement. D'avance merci.

François Moulinier, Président.

CAMBODGE : LA VIE DE SŒUR MARIE-JEANNE

Elle est née à Takeo, au Cambodge, le 3 mai 1943. Le 15 août 1959, à Phnom-Penh., elle prononce ses premiers vœux dans la congrégation des Sœurs de la Providence de Portieux. Etudiante à Kep, puis à Paris (BAC, licence de chimie), elle rejoint Phnom-Penh en 1965 après ses vœux définitifs à Portieux, le 8 septembre 1965. Elle enseignera jusqu'en 1974 puis revient en France pour faire ses études d'infirmière. Ce retour lui aura permis d'échapper au génocide.



Sœur Marie-Jeanne lors de l'inauguration du jardin d'enfants de Boeug-Thom

Son plus cher désir est de rentrer dans son pays, mais c'est impossible. Elle va alors travailler dans une clinique à Talant où elle sera aimée et appréciée tant par ses malades que par ses collègues. De 1980 à 1986, elle servira la congrégation comme Assistante et économe générale, avec une grande disponibilité. De 1986 à 1987, elle reprend son travail d'infirmière à Montreuil et est en communauté à Romainville à la mission catholique du Cambodge. Elle était retournée au Cambodge après le régime khmer rouge et le génocide et avait commencé son travail auprès des réfugiés cambodgiens à la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge en 1987 avec le JRS (Service Jésuite des réfugiés). En 1990, elle rentrait au Cambodge pour accompagner les réfugiés dans leur retour au pays et les aider à reconstruire la vie du peuple. Avec succès, elle a mis en route un grand programme de développement rural à Ang Snoul, district de Phnom-Penh (*). Elle s'est aussi beaucoup investie dans le travail de l'église de Phnom-Penh avec les Sœurs de la Providence. Elle rejoignait Battambang en janvier 2008, prenant en charge le travail et l'accueil au Centre pour les malades, l'apostolat dans la prison, le soin auprès des sidéens et de leurs familles, la musique liturgique et la chorale de l'église, et le développement des danses liturgiques.

Sa vie est un témoignage d'Évangile plein d'amour et de compassion pour ceux qui sont dans le besoin.

(*) C'est ce programme que l'AVTM – Les Amis Des Villages du Tiers Monde a soutenu pendant près de 20 ans, ainsi que, dans les premières années, le PAM, Programme Alimentaire Mondial et le CCFD.

ACTIONS EN INDE

LE SOUTIEN A GASTON ET ICOD

Gaston DAYANAND, religieux du Prado, né en Suisse et naturalisé indien, vit depuis près de 40 ans auprès des plus démunis à Calcutta d'abord (avec SEVA SANGH SAMITI) pour ensuite fonder ICOD, le Centre de développement inter-religieux. La particularité de **ICODE est d'être la seule ONG** qui d'une part accueille toute détresse, et d'autre part s'efforce de contribuer à **l'harmonie d'une société ouverte, tolérante et aimante** : intercommunautaire certes, inter-castes, cela va de soi, apolitique, intergroupes (sociaux, ethniques, linguistiques) c'est une évidence et ouverture absolue en recevant tout les rejetés de la société et qui crée son originalité propre.

Laissons Gaston nous raconter la vie des adibassis dans les briqueteries pour lequel l'AVTM participe au programme éducation (pour 4000 euros en 2010 et 5000 en 2011) :

Aperçu de la vie de milliers d'aborigènes qui nous entourent.

Vie quotidienne dans les briqueteries aborigènes.



Les bœufs, mais parfois aussi les hommes, préparent l'argile en tournant indéfiniment autour du foyer

Sur les vingt derniers kilomètres de la rivière Damodar qui serpente avant de se jeter dans le Gange à vingt minutes

d'ici se trouvent plus de cent briqueteries. Les ouvriers viennent des régions majoritairement habitées par

des populations aborigènes et appelées 'adibassis'.



A trois ans, comme à six ans, il s'agit de travailler dur pour le gagne-pain de la famille

Après les pluies de la mousson, on les voit arriver, dépenaillés, par camions entiers. Ils resteront avec leurs familles jusqu'à ce que les pluies reviennent. Le travail est vérifié chaque jour, le père de famille montrant le tas de briques fait. Toute la famille doit y contribuer. Aux aurores déjà, le travail commence pour ceux et celles qui n'ont pas été de garde toute la nuit dans les hauts fourneaux. Les femmes amènent l'argile malaxée la veille. De très jeunes enfants, parfois dès trois ans, font des boules de glaise pour faciliter la tâche. La maman les saisit plus rapidement et peut les mettre ainsi prestement dans les moules. Les fillettes les portent alors sur leurs têtes pour les amener à leurs pères ou oncles qui s'occupent de les aligner pour les faire sécher. Dès que cette première opération est prête, il faut préparer l'argile du lendemain. Hommes et femmes vont les piocher sur les terrils avoisinants pour les déposer dans de grandes fosses au centre desquelles est

un gros tronc d'arbre malaxeur, récemment armé d'un couperet d'acier. Une corde le relie avec une paire de bœufs qui va tourner inlassablement jusqu'à ce que la boue soit devenue de la bonne argile bien malléable. Les gosses y versent des seaux d'eau mélangé à de la bouse de vache ou de buffle. Il est fréquent que les hommes ou les femmes remplacent les bœufs quand ces derniers sont fatigués ou malades. On ne peut que nommer esclaves ceux et celles qui doivent s'atteler à ces calvaires inhumains et dégradants.

Entre temps, des files d'hommes et de femmes portent sur la tête (où un petit cerceau entouré de coton aide à l'équilibre) les briques brûlantes des hauts fourneaux. Les jeunes filles amènent au fur et à mesure les briques séchées de la veille. Comme elles ont l'habitude de porter les grands seaux d'eau ainsi, ce sont elles qui peuvent en porter en équilibre le plus grand nombre (jusqu'à seize briques). Mais imaginons le poids ! Et lorsqu'ils repartiront au pays dans les grands camions qui leur avaient fait faire les 4 ou 600 kilomètres nécessaires, ils recevront à leur arrivée le décompte exact de leur salaire des huit derniers mois. Exact ? Tous étant illettrés, comment pourront-ils vérifier ? S'ils sont en dette, comme souvent, ils doivent réemprunter et devront revenir faire ce travail de forçat après la prochaine mousson.

Pendant ce temps, les enfants sont libres de s'ébattre dans la boue sous la surveillance d'une grande gamine de six ans....Les autres doivent travailler et continuer à malaxer de l'argile dès

qu'ils savent se saisir de leurs mains, à savoir dès trois ou quatre ans. Pas d'école, pas de loisirs. La maladie les ravage.

Il semble cependant que leur sort se soit un peu amélioré au fil des années. Quand on travaillait au dispensaire de Bélari, aucune femme ou enfant n'était autorisé à visiter un médecin. J'ai pu m'introduire dans ces camps que rarement, et avec Sukeshi, lorsqu'une

femme était brûlée au dernier degré. Alors qu'aujourd'hui, je vois fréquemment des adibassis venir au dispensaire ou venir nous consulter. On constate qu'un certain nombre de foyers se sont construits de petites huttes le long de ces routes où ils habitent toute l'année.

Travail d'éducation

Ensuite, quand Marcus, mon frère adibassi-Oraon lui-même est venu nous rejoindre, il n'a pas eu trop de peine à prendre contact avec eux, à se faire accepter. Il réussit à créer une petite école pas très loin d'ICOD. Les enfants se multipliaient vite ainsi que les contacts avec l'organisation de Bélari.

Lorsque le Comité de Bélari Polly Bikash Samiti vint à ICOD me demander ce qu'ils pourraient faire avec les bâtiments qui avaient hébergé les handicapés, maintenant transférés à Uluberia Kathila avec Sukeshi (où ils sont maintenant plus de 350), je proposai d'y mettre des enfants autochtones pour qu'ils puissent se scolariser à plein temps.

Et voilà que maintenant, depuis juin 2004, 83 enfants autochtones de 5 à 16 ans reçoivent une éducation scolaire gratuite primaire complète avec pension.

Une des plus importantes institutions de filles du Bengale, Loretto College (LDS) a lancé un projet général d'éducation pour des dizaines de briqueteries entourant la métropole. Ils nous ont demandé si nous pouvions trouver des professeurs qui accepteraient d'enseigner en Hindi dans les briqueteries des deux zones (environ 300.000 pers.) qui nous entourent. Notre Vice-président a accepté le challenge avec sa petite organisation créée au nom de son père Omolendo qui se trouve être mon vieux frère marxiste défunt, le père de Gopa. Seva Sangha Samiti y avait créé un dispensaire en 1981 et l'avait fait tourner pendant plus de 15 ans. C'est la nouvelle ONG qui a pris la relève. Et a proposé que ce nouveau groupe soit basé à ICOD ce que nous avons accepté avec joie. Ainsi se perpétuent les fils d'arantèle des ONG... »

ACTIONS EN INDE SOUTIEN A A.B.C. ASHA BHAVAN CENTRE

C'est aux projets de A.B.C. que va la plus grosse partie de nos financements, répartis sur 2 programmes importants :

1/ Avec un montant de 52 400 euros, ABC a pu poursuivre les deux programmes soutenus depuis 2002 : lutte contre la **malnutrition** avec la prise en charge de 300 enfants et **éducation** de 1000 enfants répartis dans 30 classes.

2/ Projet HOWRAH pour 29 100 euros : début mai 2009, avec l'aide d'un partenaire, A.B.C. (Asha Bhavan Centre) a initialisé un très beau programme de développement intégré dans 2 slums de Howrah (une population de 7 000 habitants) qui couvre les **besoins de santé et d'éducation pour des enfants et des adultes**. En 2010, nous avons pris en charge 400 enfants en éducation et 80 en lutte contre la malnutrition, un donateur suisse ayant financé pour sa part le complément du programme santé.

ACTIONS EN INDE SOUTIEN A RAGDS

Ce petit programme médical en zone rurale a continué de fonctionner en 2010. Le rapport reçu en mars 2011 montre la pertinence de ce projet pour permettre à des habitants en zone rurale (Ulubéria, à 60 km de Calcutta – Howrah) de bénéficier de soins primaires de santé et de campagnes de sensibilisation qui s'adressent à une population très pauvre



Programme santé en zone rurale de RAGDS

(plus de la moitié gagne moins de 1 dollar par jour et le taux d'alphabétisation des femmes est de moins de 40%). Ce programme sera poursuivi en 2011 pour un montant du même ordre. Ce programme qui a débuté en décembre 2004 a permis d'atteindre 125 000 personnes dont 38 195 la dernière année à travers des soins de médecine allopathique et homéopathique.

ACTIONS EN INDE SOUTIEN A SEVA SANGH SAMITI

Comme vous le savez, c'est principalement l'association ASSS « les amis de SEVA SANGH SAMITI » qui finance les activités du Comité indien SEVA SANGH SAMITI et l'AVTM envoie le complément nécessaire.

Seva Sangh Samiti a ainsi reçu de l'ensemble des deux associations ASSS et AVTM 58 950 euros en 2010 : 29 450 euros de l'ASSS et 29 500 euros de l'AVTM (contre 53 060 euros au total en 2009).

La contribution de l'AVTM aux projets de SEVA SANGH SAMITI devrait diminuer en 2011 comme nous l'avons indiqué à l'été 2010 à son président de passage à Paris, SEVA SANGH SAMITI bénéficiant maintenant de plusieurs autres sources de financement, notamment celui de 3 ONG espagnoles et d'un donateur suisse.

Programmes poursuivis par le Samiti en 2010 dans les domaines de la santé, de l'éducation et de la formation professionnelle

Ainsi, en 2010, l'ASSS et l'AVTM ont financé les programmes que vous connaissez bien : frais de fonctionnement et salaires du personnel de SEVA SANGH SAMITI (33 travailleurs à plein temps et 7 à mi temps), afin d'assurer, avec le soutien de 3 autres ONG espagnoles, le soutien des différents programmes du Samiti :

- prise en charge du foyer pour enfants rachitiques, de la crèche, du personnel para-médical du centre de kinésithérapie (massages aux enfants handicapés physiques),
- formation professionnelle pour jeunes filles et pour jeunes garçons (coupe et couture, tricot, batik et soudure),
- programmes d'éducation et de soutien à Pilkhana et Banipur,
- aides d'urgence (principalement dans le domaine médical et quelques aides diverses).

Dans le domaine de la santé, le centre médical et le dispensaire de Banipur ont pris en charge plus de 30 000 patients, l'école Tara School fonctionne avec 5 classes et 30 jeunes filles sont admises dans le foyer Anand Bhavan.

Le Samiti a aussi poursuivi ses activités de Micro-crédit destiné aux femmes qui bénéficient d'un prêt (entre 750 et 2000 euros) remboursable en un an pour démarrer une petite activité économique ; ainsi qu'un programme d'Alphabétisation : deux belles actions pour sortir ces femmes de la misère et leur donner la possibilité d'avoir une activité professionnelle.

LES COMPTES DE L'ASSOCIATION

Bilan financier pour l'année 2010, comparaison avec 2009,

<u>RECETTES</u>	<u>Dons reçus (en euros)</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>
<u>TRANSFERTS</u>		<u>105.354</u>	<u>102.490</u>
	Cambodge	12.200	
	ABC Nutrition, Education	57.550	52.400
	ABC Inondation	4.000	
	ABC Projet Howrah	15.400	29.100
	RAGDS		4.000
	ICOD (Gaston)	(5.000 en déc. 2008 pour 2009)	4.000
	SEVA SANGH SAMITI	17.610	29.500
	<u>Transferts totaux :</u>	<u>106.760</u>	<u>119.000</u>
<u>DEPENSES</u>			
	Loyer	5.780	480
	CCP reprographie...	1.389	2.436
	Commissaires aux comptes	1.714	1.751
	Frais sur transferts	449	462
	<u>Frais de fonctionnement :</u>	<u>9.332</u>	<u>5.132</u>

Programme 2011

Nous apporterons notre soutien à :

- **ASHA BHAVAN CENTRE** pour la poursuite du programme rural (éducation 1000 enfants et malnutrition 300 enfants) et la poursuite du nouveau programme d'éducation (400 enfants), malnutrition (80 enfants) et santé à Howrah
- **Gaston et son projet ICOD**, (éducation des enfants adibassis dans les briqueteries)
- la poursuite du programme de santé en milieu rural de **RAGDS**
- avec l'ASSS au Comité indien **Seva Sangh Samiti**,

L'Association vous enverra un **reçu fiscal** début 2012 pour les dons de l'année 2011.

La loi de finance vous permet d'obtenir une réduction d'impôt de 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable. Dans ces conditions, un don de 100 euros vous donne droit à une réduction d'impôts de 66 euros et vous revient à 34 euros.